

MON PROJET D'ORIENTATION APRÈS LE BAC PRO, ÉTAPE PAR ÉTAPE AVEC LE SITE « NOUVELLE VOIE PRO »

→ DÉMARRER



INTRODUCTION

Cher/ère élève de terminale bac pro : le baccalauréat approche et, avec lui, toutes les questions de projet : entrer dans le monde professionnel ou continuer vos études ? Voici quelques pistes pour vous accompagner dans vos choix.

SOMMAIRE

- VOUS SOUHAITEZ ENTRER
 DANS LE MONDE PROFESSIONNEL
- **→** FOIRE AUX QUESTIONS
- → MES RECHERCHES PRO (EXEMPLE)
- → RÉDIGEZ VOTRE CV
- → LANCEZ-VOUS! ENVOYEZ VOS LETTRES
 DE MOTIVATION ET VOS CV!
- VOUS AVEZ FORMULÉ VOS VŒUX SUR PARCOURSUP ? BRAVO ! VOUS AVEZ JUSQU'AU 2 AVRIL 2020 POUR LES CONFIRMER.
- → DATES À RETENIR À PARTIR DU 19 MAI 2020
- LA PHASE COMPLÉMENTAIRE DE PARCOURSUP : DU 16 JUIN AU 10 SEPTEMBRE 2020
- → MA PHASE COMPLÉMENTAIRE AVEC PARCOURSUP, DU 16 JUIN AU 10 SEPTEMBRE 2020 (EXEMPLE)
- SUIVRE DES ÉTUDES COURTES POST-BAC EN 1 AN







\rightarrow

VOUS SOUHAITEZ ENTRER DANS LE MONDE PROFESSIONNEL

Ce baccalauréat professionnel que vous préparez depuis 3 ans est qualifiant!

Les apports théoriques et pratiques que vous avez reçus ainsi que les compétences que vous avez développées pendant vos stages sont reconnus et vous permettent d'entrer dans le monde du travail. Oui, mais comment vous y prendre ? Si vous avez travaillé
sur votre parcours Avenir
avec Folios (fiches « Quelles sont
mes compétences ? » et « Mes
expériences professionnelles »),
la première étape est
de reprendre vos données;
vous pourrez
les copier-coller dans vos documents
de recherche (voir la foire
aux questions page suivante).







> FOIRE AUX QUESTIONS

• Les stages à terminer, le baccalauréat à préparer, et plein de questions pour la suite de votre projet ? Pas de panique, c'est bien normal. D'autres lycéens se posent exactement les mêmes questions. Pour essayer d'y répondre, c'est ici.

Cliquez sur pour avoir toutes les informations qui vous intéressent, notamment dans les rubriques « J'organise ma recherche d'emploi » : « Comment trouver un emploi sur Internet ? »

Petite astuce: la méthode, lors de vos recherches, est de prendre des notes, avec un logiciel de traitement de texte ou autre. Nommez votre fichier « Mes recherches pro », par exemple, et sauvegardez-le. Dans un premier temps, vous pouvez sélectionner et copier les titres des rubriques présentées sur le site, puis y coller les liens et les informations qui vous intéressent: vous pourrez ainsi les retrouver facilement!

Voir l'exemple page suivante.







→ **MES RECHERCHES PRO** (EXEMPLE)

I. Je me renseigne pour trouver un emploi

Je rentre dans le monde professionnel

APRÈS MA FORMATION, PUIS-JE CRÉER UNE ENTREPRISE ?

La création d'entreprise, étape par étape Le statut d'étudiant-entrepreneur

II. J'organise ma recherche d'emploi

COMMENT ORGANISER MA RECHERCHE D'EMPLOI ?

Comment trouver un emploi avec Internet?

Les sites web d'offres d'emploi

Ces sites sont aujourd'hui très nombreux;
on peut distinguer:

- des sites généralistes : <u>Pôle emploi</u>, <u>Monster</u>, <u>Keljob</u>, <u>Jobintree</u>, etc.
- des sites généralistes plutôt ciblés jeunes diplômés et cadres : l'Apec, CadresOnline, etc.
- des sites généralistes ciblés sur l'emploi en région, l'emploi local, comme <u>Regions Job</u> et <u>Le Bon Coin</u>
- des sites spécialisés par secteurs d'activité:
 <u>Les Jeudis</u> pour l'informatique; <u>Apecita</u> pour l'agriculture; <u>La Gazette</u> des communes pour la fonction publique; <u>Batiactu</u> pour le BTP;

 <u>I'Asfored</u> pour l'édition, etc.
- des agrégateurs qui compilent les offres d'emploi tels que Jobijoba, Indeed







→ **MES RECHERCHES PRO** (SUITE)

III. J'appréhende mes droits et mes devoirs

QUE DOIT MENTIONNER UN CONTRAT DE TRAVAIL ?

Un contrat de travail doit indiquer au minimum : la date de début du contrat, le lieu de travail, les fonctions que vous allez exercer, les horaires, les congés, etc. N'hésitez pas à demander au service des ressources humaines de vous expliquer certains passages. Période d'essai et sa durée, clauses spécifiques, contraintes horaires... en signant votre contrat, vous l'approuvez et vous vous engagez à le respecter, de même pour les droits et obligations des salariés.

Vous pouvez enrichir votre fichier « Recherches pro » par d'autres informations de sources différentes. Pensez à copier les liens sources, pour les retrouver facilement. Le tour est joué!

- Toutes les rubriques de votre recherche d'emploi sont ici.
- → Au fait, que savez-vous des secteurs d'activité ? Pour vous détendre et continuer d'apprendre, participez au quiz !







→ RÉDIGEZ VOTRE CV

- → Et si on commençait par travailler votre CV, pour y voir plus clair ? Vous pouvez en générer un à partir de « Mon CV en ligne ». Ce formulaire a été conçu spécialement pour mettre en valeur votre parcours au lycée professionnel et les périodes de PFMP.
- → Donnez-lui un titre, lié à la dominante de votre filière professionnelle (par exemple vendeur débutant/vendeuse débutante, animateur/animatrice en centre de loisirs, etc.). Aidez-vous de la page « Rechercher un métier ».
- → Cliquez sur ② pour avoir plus d'informations. Cliquez sur ④ et ▼ pour remplir vos rubriques avec précision. C'est le moment de mettre en valeur vos périodes de stage en entreprise et tous

vos atouts. Donnez une image positive de vous (souriez en écrivant votre CV)!

→ En toute fin, cliquez sur l'icône GÉNÉRER VOTRE CV et sauvegardez votre CV.

Faites-vous relire par un proche et/ou par un professionnel (de votre établissement scolaire, par exemple), afin d'éviter les coquilles.

→ Gardez précieusement cette première version, que vous pourrez envoyer en candidature spontanée aux entreprises qui vous intéressent. Si vous répondez à des annonces, vous pourrez étoffer votre CV pour mieux répondre aux attentes des employeurs, notamment en termes de compétences.







→ LANCEZ-VOUS! ENVOYEZ VOS LETTRES DE MOTIVATION ET VOS CV!

Vous avez rédigé votre CV, bravo pour cette première étape!

Envie d'autres conseils ? Regardez cette courte vidéo et lisez les règles de base pour votre lettre de motivation. Courage! Vous y êtes!

→ Vos documents sont prêts mais vous ne savez pas à qui vous adresser ?

Et si vous relanciez vos lieux de stage?

Demandez à vos anciens tuteurs de vous recommander dans leur réseau professionnel; si vous avez été un très bon stagiaire, ils en seront ravis!

Puis élargissez vos recherches, allez voir ce qui se passe dans votre région ou celle qui vous plaît : « Je réussis après la voie prodans ma région ».

Vous aurez le choix entre trois grandes rubriques, pour l'insertion professionnelle :







Pensez à sélectionner les informations et à les copier sur votre document intitulé « Mes recherches pro »!

→ Vos lettres et CV sont envoyés ? Très bien ! Quand vous recevrez des réponses en vue de l'entretien, vous devrez préparer ce dernier : connaître les données essentielles de l'entreprise, celles du poste proposé, savoir vous présenter et expliquer pourquoi vous postulez, parler de vos compétences liées à cet emploi. Tout cela, à l'oral ! Pas de secret, pour réussir, entraînezvous devant un ami, enregistrez-vous sur votre smartphone, écoutez-vous, ralentissez votre diction, respirez, prenez des pauses, respirez encore, tout ira bien. Dites-vous que tout le monde passe par ces mêmes étapes ! Vous allez réussir, vous aussi !











VOUS AVEZ FORMULÉ VOS VŒUX SUR PARCOURSUP ? BRAVO! VOUS AVEZ JUSQU'AU 2 AVRIL 2020 POUR LES CONFIRMER

Pour toutes vos questions, <u>cliquez ici.</u>



→ Besoin d'aide ? C'est bien compréhensible, ne paniquez pas. Appelez du lundi au vendredi de 10 h à 16 h, sauf les jours fériés.



Vous pouvez aussi <u>contacter un/e conseiller/</u> <u>conseillère de l'Onisep</u>.









> DATES À RETENIR À PARTIR DU 19 MAI 2020



À partir du 19 mai, vous allez recevoir les premières propositions des établissements d'enseignement supérieur.

Les établissements de formations sélectives, particulièrement les STS, poursuite d'études privilégiée des bacheliers pro, peuvent répondre :

- « oui » : vous êtes admis dans la formation demandée
- « en attente » : jusqu'à ce qu'une place se libère
- « non »

Les établissements de formations non sélectives peuvent répondre :

- « oui » : vous êtes admis dans la filière que vous avez choisie
- « oui si » : vous êtes admis dans la filière à condition de suivre un parcours de formation dans les conditions proposées par l'établissement pour acquérir les compétences attendues
- « en attente » : jusqu'à ce qu'une place se libère

À partir du 19 mai, vous devez répondre aux établissements d'enseignement supérieur : vous pourrez éliminer les propositions qui vous intéressent le moins. Vous pouvez aussi garder vos vœux en attente. Vous ne pourrez garder qu'un seul « oui » ou « oui si ».









\rightarrow

LA PHASE COMPLÉMENTAIRE DE PARCOURSUP : DU 16 JUIN AU 10 SEPTEMBRE 2020.

- → Vous n'avez pas reçu de réponse positive sur vos vœux de Parcoursup ?
- → Vous n'aviez pas fait de vœux et, finalement, vous souhaitez continuer vos études dans l'enseignement supérieur ? Ne paniquez pas, il est encore temps de vous réajuster, dans cette phase complémentaire.

Si vous avez travaillé sur votre parcours Avenir (fiche « Mon avenir ») avec <u>Folios</u>, la première étape est de reprendre vos données ; vous pourrez les copier-coller dans vos documents de recherche (voir ci-dessous).

→ Stressé/e à l'idée de participer à la phase complémentaire de Parcoursup ? C'est tout à fait humain! Là encore, de nombreux lycéens

se posent les mêmes questions que vous. Les réponses sont <u>ici</u>. Cliquez sur ▶ pour avoir accès à toutes les informations qui vous intéressent!

Petite astuce: la méthode, lors de vos recherches, est de prendre des notes, avec un logiciel de traitement de texte ou autre. Nommez votre fichier « Ma phase complémentaire avec Parcoursup », par exemple, et sauvegardez-le. Dans un premier temps, vous pouvez sélectionner et copier les titres des rubriques présentées sur le site, puis y coller les liens et les informations qui vous intéressent : vous pourrez ainsi les retrouver facilement ! Voir l'exemple page suivante.









→ MA PHASE COMPLÉMENTAIRE AVEC PARCOURSUP, DU 16 JUIN AU 10 SEPTEMBRE 2020 (EXEMPLE)

Parcoursup : les étapes de finalisation et la phase complémentaire

Que faire après le bac?

Questions et réponses de lycéens pro

Vos professeurs principaux ; vos professeurs, dont le professeur-documentaliste ; le conseiller principal/la conseillère principale d'éducation et les psychologues de l'Éducation nationale sont là pour vous accompagner, y compris par mail. À tout moment, vous pouvez aussi contacter un/e conseiller/conseillère de l'Onisep.

Demandez aussi conseil à vos proches, dont vos parents ou tuteurs légaux.

APRÈS UN BAC PRO, QUELLES SONT LES POURSUITE

D'ÉTUDES POSSIBLES ?

Formations en 2 ans ou 3 ans

- une formation sous <u>contrat d'apprentissage</u> ou de <u>professionnalisation</u> avec une alternance des périodes en cours et en entreprise.
- un BTS.







→ MA PHASE COMPLÉMENTAIRE AVEC PARCOURSUP, DU 16 JUIN AU 10 SEPTEMBRE 2020 (SUITE)

AVEC UN BAC PRO, SUIS-JE PRIORITAIRE

POUR ENTRER EN BTS?

Si vous avez obtenu une mention « bien » ou « très bien » au bac professionnel, vous pourrez être admis de plein droit en BTS dans une spécialité cohérente avec votre bac, à condition d'avoir suivi les différentes étapes sur la plateforme Parcoursup. Dans la plupart des académies, les bacheliers professionnels peuvent accéder de droit à des places réservées en BTS, après avis favorable du conseil de classe du lycée d'origine.

OMMENT S'INSCRIRE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ?

Consultez la liste des attendus des formations sur Parcoursup.

Cliquez sur l'onglet Rechercher une formation, choisissez jusqu'à 10 établissements, puis cliquez sur

voir la fiche. Vous aurez accès à toutes les informations de l'établissement et surtout aux attendus et compétences requis.

Faites vos choix ! Un peu comme votre chasse aux trésors !







Trois éléments importants à retenir :

- 1. Oui, les études supérieures sont accessibles avec votre baccalauréat professionnel, avec beaucoup de volonté, voire de passion ! Il faut bien connaître les attendus et compétences requis, afin de motiver votre projet.
- 2. Obtenir votre baccalauréat professionnel, avec une mention : voilà un challenge motivant qui vous ouvre des portes !
- 3. Avec les classes passerelles, vous allez pouvoir consolider vos connaissances, vos compétences et votre culture. Investissez-vous dans cette formation, afin de réussir pleinement vos études supérieures. C'est une chance qui est offerte aux rythmes de chacun/e. Saisissez-la, et foncez!

■ QU'EST-CE QU'UNE CLASSE PASSERELLE ?

Une classe passerelle est une préparation à l'entrée en STS (section de techniciens supérieurs) proposée aux bacheliers professionnels ayant reçu un avis favorable du conseil de classe en terminale mais n'ayant reçu aucune proposition d'admission en BTS sur Parcoursup. D'une durée de 1 an, elle vise à consolider les acquis et à développer certaines compétences pour favoriser la réussite des élèves dans l'enseignement supérieur.







SUIVRE DES ÉTUDES COURTES POST-BAC EN 1 AN

- → un <u>CS</u> (certification de spécialisation) s'adresse aux titulaires d'un bac professionnel du domaine de l'agriculture ou de l'agroalimentaire
- → une FCIL (formation complémentaire d'initiative locale)
- → une MC (mention complémentaire)





